



UFR de MATHÉMATIQUES

Commission Formation du 14 février 2007

Membres présents ou représentés: Marc Chamarié, Georges Chevalier, Thierry Clopeau, Michel Cretin, Thierry Fack, Monique Gaffier, Jérôme Germoni, Philippe Jaussaud, Johannès Kellendonk, Olivier Marguin, Petru Mironescu (pour le point 3 de l'ordre du jour), Anne Perrut, Maurice Pouzet, Alexis Reiman, Claude Roger, Denis Serre, Roland Tapiero.

1. Proposition d'un Responsable pour la Licence MASS.

L'actuel responsable, Roland Tapiero, souhaitant quitter ces fonctions à la fin de cette année universitaire, la Commission doit proposer au Conseil d'UFR du 15 février 2007 un nouveau responsable.

Un seul candidat se présente pour cette fonction Hamza SI KADDOUR.

Résultats du vote :

Nombre de votants : 13
Hamza SI KADDOUR : 12
Bulletins blancs : 1

2. Proposition d'un Responsable pour le Master MAIM.

L'actuel responsable, Francis Clarke, souhaitant quitter ces fonctions à la fin du mois de mars, la Commission doit proposer au Conseil d'UFR du 15 février 2007 un nouveau responsable.

Une discussion s'engage sur la durée du mandat des responsables des formations, certains membres de la Commission évoquant la possibilité de le fixer pour la durée d'une habilitation. Cependant une telle mesure peut se heurter à la difficulté de trouver des candidats.

Il est souhaité aussi que les responsables présentent un bilan de leur action à la fin de chaque habilitation.

La question de la responsabilité du parcours MG2 est évoquée ; pour l'instant c'est le responsable général du Master qui l'assure mais la situation pourra évoluer dans l'avenir.

Deux candidats se présentent pour cette fonction Petru MIRONESCU et George TOMANOV. Après lecture de la profession de foi des candidats, il est procédé au scrutin.

Résultats du vote :

Nombre de votants : 14
Petru MIRONESCU : 10
George TOMANOV : 1
Bulletins blancs : 3

3. Mesures d'accompagnements pour les étudiants de Licence.

Ces mesures, qui figureront comme demande de l'UFR dans le contrat avec l'Université qui est en cours d'élaboration ont pour but de mieux encadrer les étudiants de Licence et d'encourager le travail personnel.

Il s'agira de mettre en place selon le niveau et l'effectif de chaque UE la solution la mieux appropriée.

a) l'UE TIPE « Travail d'Initiative Personnelle Encadré »

Cette UE s'adresse aux très bons étudiants. Chaque étudiant intéressé, après un entretien avec le Responsable de l'UE, est orienté vers un enseignant qui proposera lui-même un thème à étudier. L'étudiant devra rédiger un rapport.

b) les KHOLLES

Elles constituent une "institution" dans les classes préparatoires, ont prouvé depuis longtemps leur efficacité.

A titre expérimental nous allons en organiser ce semestre dans les UE obligatoires du S4 Math IV Algèbre et Math IV Analyse.

Cette année, comme les modalités de contrôle des connaissances étaient déjà fixées elles compteront en sup avec la note de partiel. Ultérieurement le partiel sera supprimé et la note de khôlles sera la note de contrôle continu. Si cette expérience fonctionne, elle sera étendue à l'ensemble du L2 à partir de l'an prochain.

c) les DEVOIRS A LA MAISON

Des devoirs devraient être proposés systématiquement aux étudiants. Certains le font déjà à titre personnel et les corrigent eux-mêmes. Mais on ne peut pas demander cela à tous. Il est donc prévu de faire appel aux tuteurs de la DEVU. Le rôle des enseignants serait de poser le sujet, proposer le corrigé et de fixer le barème.

d) les COURS de SOUTIEN

En première année de filière MASS, dans laquelle, rappelons le, les UE ne sont pas répétées semestriellement, des cours de soutien sont proposés aux étudiants volontaires.

D'ailleurs, en Licence de Math, on peut s'interroger sur l'opportunité de la répétition au semestre de printemps des UE du S1. On constate dans ces UE un absentéisme important et taux de réussite très faible (par rapport aux étudiants inscrits). On peut se demander s'il ne faudrait pas proposer une autre formule pour les étudiants qui souhaitent réellement poursuivre leur cursus.

e) les TP de MATHEMATIQUES

Si le logiciel de calcul scientifique (MATLAB) est utilisé dans les 2 UE de Calcul scientifique en L3, il n'y a aucune utilisation d'un logiciel de calcul formel (tel que MAPLE) en Licence alors que l'utilisation systématique de MAPLE en classes préparatoires est intégrée depuis de nombreuses années.

Il est d'ailleurs un temps où nous étions des précurseurs dans ce domaine en DEUG puisque nous proposons un module en 1ère année et un autre en seconde année; puis la part consacrée s'est progressivement réduite jusqu'à disparaître.

Le travail à l'aide d'un logiciel présente plusieurs intérêts, parmi lesquels:

- i) illustrer de notions mathématiques par des exemples "non triviaux"
- ii) permettre une approche expérimentale des mathématiques
- iii) sortir les étudiants de la passivité (il ne peuvent pas se contenter de copier ce qui est écrit au tableau, il faut qu'ils fassent tout par eux-mêmes... et de manière rigoureuse)

Heureusement la situation évolue de nouveau puisque l'UE Math III Algèbre va proposer dès ce semestre des TP MAPLE et il est prévu que l'UE Math Discrètes fasse de même à partir du semestre prochain.

Il serait souhaitable de réfléchir à une politique en matière d'utilisation des logiciels. Les logiciels MAPLE et MATLAB sont des logiciels commerciaux que les étudiants ne peuvent pas acquérir à cause de leur prix élevé. Jusqu'à récemment nous avions un contrat de Licence sur site du MAPLE nous autorisant à le distribuer gratuitement aux étudiants. Ce contrat n'est pas renouvelé. Actuellement les étudiants disposent de ces logiciels en libre service dans les salles ARIANE pour travailler en dehors des heures d'enseignement. D'autre part, il existe plusieurs logiciels excellents libres, dont certains sont déjà autorisés à l'Agrégation, mais l'absence d'interface conviviale était un obstacle à leur utilisation dans le cadre de la formation. Heureusement cette situation est en cours d'évolution avec, par exemple, le projet SAGE.